

Chères militantes, chers militants,

Conformément à son mandat, la Commission politique du Parti libéral du Québec vous soumet aujourd'hui un projet de document de réflexion en vue des assemblées pour les élections de délégués à être tenues dans chacune de vos associations et du congrès d'orientation de notre Parti, les 19, 20 et 21 novembre prochains au Palais des congrès de Montréal.

La publication du présent projet de document constitue la première de trois étapes. Cette première étape vise à permettre à notre Parti d'actualiser et de renouveler sa vision et ses grandes orientations politiques, alors que la deuxième étape qui suivra notre congrès portera sur l'élaboration et la remise à jour de l'ensemble de son programme politique détaillé, comportant des positions sur chacun des enjeux sectoriels. La troisième et dernière étape du processus conduira quant à elle à la publication de son projet de programme électoral à l'échéance du mandat actuel du gouvernement.

Le projet de vision et de grandes orientations politiques qui vous est soumis pour étude, débat, bonification et adoption lors de notre congrès revêt donc une importance primordiale puisque vos décisions d'aujourd'hui serviront de balises pour la suite des choses. En d'autres termes, tant les projets de programmes politiques qu'électoraux du Parti en découleront directement.

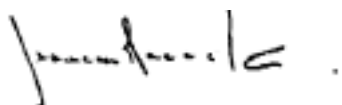
Nous faisons appel à vous, à titre de militantes et militants, pour donner au projet de vision et d'orientation politiques qui vous est soumis une forme définitive, celle qui colle à votre réalité et répond pleinement à vos aspirations. Celle, enfin, qui trace clairement les directions politiques que vous voulez voir prendre votre Parti, afin qu'il continue à répondre aux préoccupations de sa base militante et de l'ensemble de la population du Québec.

Au delà de vos travaux à l'intérieur des instances de notre Parti, nous comptons sur vous pour assurer au présent projet de document une très large diffusion auprès des leaders de votre collectivité, afin qu'il suscite la plus large réflexion possible dans tous les milieux.

Merci de votre engagement et de votre précieuse contribution à l'actualisation et au renouvellement de la pensée politique de notre Parti.

Au plaisir de vous rencontrer lors de notre congrès.

Le président de la commission politique du PLQ,



**François Macerola**

Document de travail



Parti  
Libéral  
Québec

L'avenir,  
→ *résolument!*

Mieux vivre au Québec

29<sup>e</sup> Congrès des membres

Du 19 au 21 novembre 2004 au Palais des congrès de Montréal

# Liste des membres de la Commission Politique du PLQ

## PRÉSIDENT

François Macerola

## SECRÉTAIRE

Christian Simard

## MEMBRES

Émilien	Arsenault
Robert	Auger
Yolande	Cohen
Sylvain	Coutlée
Joe	D'Aprano
Jean	De Denus
Michel	Demers
Jean-Guy	Depôt
François	Deschamps
Daniel	Deslauriers
Luc	Dion
Stéphane	Dion
Thomas	Gagné
Yvan	Godbout
Josiane	Hébert
Yves	Hennekens
Janine	Kriber
Yves	Lacoursière
François	Le Bel
Jean-Guy	Légaré
Roland	Martel
Martin	Massé
Sylvie	Paradis
Annick	Poirier
Mélanie	Presseault
Lyne	Rowley
Jonathan	Sauvé
Jacques	Sigouin
Marcel	Théorêt
Joseph G.	Turi
Christine	Walter

## MEMBRES D'OFFICE

Marc-André	Blanchard
William	Aguilar
Simon	Bégin
Robert	Dubé

## REPRÉSENTANTS DE LA DÉPUTATION

Henri-François	Gautrin
Alain	Paquet
Sarah	Perreault

# TABLE DES MATIÈRES

<b>MOT DU CHEF</b>	<b>3</b>
<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>5</b>
<b>PARTIE 1</b>	
<hr/>	
<b>LE QUÉBEC, DESTINATION 2025</b>	<b>6</b>
1. Un Québec en meilleure santé	6
2. Un Québec mieux éduqué, une société de haut savoir	7
3. Un Québec plus prospère qui a résolument opté pour le développement durable	8
4. Un Québec d'une meilleure qualité de vie... et d'une meilleure démocratie	9
5. Un Québec omniprésent au Canada, dans les Amériques et dans le monde	11
<b>PARTIE 2</b>	
<hr/>	
<b>LE TRAVAIL EST COMMENCÉ</b>	<b>13</b>
<b>MIEUX VIVRE AU QUÉBEC</b>	<b>16</b>
1. Vers un Québec en meilleure santé	16
1.1 Financement: constats actuels	16
1.2 Un système de santé plus efficace et plus humain	18
Questions aux militants	20
2. Vers un Québec mieux éduqué, une société de haut savoir	21
Questions aux militants	25
3. Vers un Québec plus prospère qui a résolument opté pour le développement durable	26
3.1 Création de la richesse	26

# TABLE DES MATIÈRES (suite)

3.1.1	Le défi de la productivité	27
3.1.2	Encourager l'innovation	28
3.1.3	Le développement des infrastructures	30
3.2	Le développement des régions	32
3.3	Développement durable, énergie et prospérité : la réconciliation est possible	35
3.3.1	L'environnement et le développement durable	35
3.3.2	Énergie et développement durable : repenser les rôles et les processus	36
3.3.3	La gestion des ressources naturelles : responsabilités et rôles partagés	37
	Questions au militants	38
4.	Vers un Québec d'une meilleure qualité de vie... et d'une meilleure démocratie	40
4.1	L'intégration des réalités familiales aux politiques québécoises	40
4.2	Conciliation famille-travail	41
4.3	Lutter contre la pauvreté et repenser la solidarité	42
4.4	L'immigration, un avantage dont il faut tirer tout le parti possible	44
4.5	Moderniser la démocratie	45
	Questions aux militants	47
5.	Vers un Québec omniprésent au Canada, dans les Amériques et dans le monde	48
	Questions aux militants	51
	<b>CONCLUSION</b>	<b>52</b>

---

# MOT DU CHEF

## PROJETONS-NOUS DANS L'AVENIR

---

J'ai de l'ambition pour le Québec.

J'ai l'ambition d'un Québec résolument ouvert sur le monde. Ce Québec est partie prenante à la mondialisation. Il la voit comme une occasion de grandir et de multiplier les alliances. Ce Québec sait affirmer son identité dans ce monde nouveau, et il a la force d'élever ses valeurs de solidarité et de compassion pour contrer les dérives de cette mondialisation.

Car si c'est le Québec de l'ambition, c'est aussi le Québec de la compassion. La volonté de vouloir briller parmi les meilleurs n'est pas contraire à celle de ne laisser aucun des nôtres dans le besoin. C'est en créant davantage de richesse que l'on peut mieux la partager. C'est en ces termes que doit se définir la solidarité constituant l'objectif essentiel de notre société.

J'aspire à un Québec où les citoyens de tous les âges, de tous les milieux et de toutes origines pourront exprimer leur créativité; où chacun trouvera l'espace pour s'impliquer, se réaliser.

Dans ce Québec, nos aînés sont une force active et ils ont droit à la gratitude de la société qu'ils ont bâtie et à la reconnaissance des jeunes pour qui ils sont une inspiration. Le défi démographique se traduit pour les jeunes par une formidable volonté de réussite et par d'immenses possibilités de carrières.

Ces jeunes qui prendront demain les rênes du Québec doivent pouvoir dire un jour de leurs parents qu'ils ont honoré leurs responsabilités citoyennes. Nous, parents, devons faire en sorte que nos défis ne deviennent pas les problèmes de nos enfants, et que nos dépenses ne deviennent pas leurs dettes.

Le plus beau geste que nous pouvons poser envers notre jeunesse est de lui léguer un Québec en santé, qui aura les moyens de ses ambitions, qui aura les infrastructures pour les réaliser, et le génie pour les consacrer au plus grand rayonnement du Québec.

Transmettons aux jeunes la fierté de notre différence; donnons-leur la détermination nécessaire pour la protéger et la diffuser. Je veux que le Québec de demain porte avec orgueil le privilège d'avoir su accueillir des gens de toutes origines; d'avoir su s'enrichir de leurs cultures respectives; et d'avoir su les associer au partage du français, notre langue commune.

J'aimerais que l'État contribue au plus grand dynamisme. Qu'en redonnant aux citoyens et aux communautés la responsabilité de leur avenir, ils trouvent le goût et les moyens de réaliser leurs aspirations.

J'aimerais que le Québec de demain soit reconnu pour le respect et la préservation de son environnement en ayant harmonisé le développement économique et l'environnement.

J'aimerais que les adultes de demain soient fiers des relations que nous aurons su établir avec nos voisins, amis et partenaires, qu'ils soient du Canada, des Amériques, d'Europe, d'Afrique ou d'Asie. Ils doivent savoir tous les efforts que nous avons consacrés dans la défense de nos compétences et dans la promotion d'un véritable fédéralisme canadien respectueux des différences et de l'autonomie de chacun de ses partenaires.

Nous avons entrepris de faire tout cela. Nous affirmons au quotidien notre ambition pour le Québec. Comme nous l'avons toujours fait au sein du Parti libéral du Québec. Nous sommes le seul parti à avoir accompagné les Québécois tout au long de leur histoire; à avoir été là depuis les tous débuts de notre vie démocratique. Ce Québec porte notre signature dans tous les aspects de sa vie économique et sociale.

Que sera ce Québec que nous sommes en train de bâtir ? Que sera ce Québec que nous léguerons à celles et ceux qui sont sur les bancs de nos écoles ? N'est-ce pas pour eux que nous travaillons chaque jour ? N'est-ce pas pour eux que nous allons au-devant de nos défis ?

Disons-le.

À cette occasion où nous nous retrouvons tous ensemble, faisons l'effort de nous projeter une génération en avant. Imaginons ensemble le Québec de 2025... lorsque nos enfants seront les décideurs.



Jean Charest

# AVANT-PROPOS

Le présent document est le fruit du travail de réflexion effectué par des militants du Parti libéral du Québec à partir de l'automne 2003. Réunis autour de la Commission politique, ces militants avaient pour mandat de concevoir un document d'orientation politique en vue du Congrès des membres de novembre 2004.

Ce texte propose une vision articulée autour de grands thèmes, destinée à orienter les actions futures à inscrire au programme politique du Parti. Ces orientations sont de nature générale et représentent les objectifs à atteindre pour le Québec d'ici 2025, le temps de voir grandir une génération entière.

La réflexion des militants a eu pour assises les valeurs libérales :

L'attachement aux libertés individuelles;

L'identification au Québec;

Le développement économique;

La justice sociale;

Le respect de la société civile  
et de la démocratie;

L'appartenance canadienne.

« Les valeurs... [libérales] forment un tout. C'est ensemble, et non séparément, qu'elles donnent au Parti libéral sa physionomie propre. Il ne saurait être question de ne retenir que celles que l'on aime et de laisser tomber les autres. »<sup>1</sup>

Claude Ryan

**En se penchant sur les nouveaux défis qui nous attendent aujourd'hui, les militants ont jugé important de confirmer une autre valeur libérale qui saura nous guider, celle de l'équité intergénérationnelle. Dorénavant, le PLQ se doit, dans toutes ses démarches, de créer une capacité plus grande, chez chaque génération, à relever les défis qui lui sont propres. Voilà ce qui constitue pour nous un vrai développement durable.**

<sup>1</sup>Claude RYAN, Les valeurs libérales et le Québec moderne, édition révisée, 2004, page 20.

# PARTIE 1

## LE QUÉBEC, DESTINATION 2025

**« Notre ambition est de faire du Québec le meilleur endroit en Amérique du Nord où voir grandir des enfants, vivre et investir. »**

Jean Charest , Conférence de Montréal, 7 juin 2004

### DESTINATION 2025

Nous sommes en 2025, bienvenue dans un Québec où l'on vit mieux.

---

#### 1. UN QUÉBEC EN MEILLEURE SANTÉ

---

Le Québec a assuré la pérennité des sources de financement de la santé tout en respectant les principes d'accessibilité universelle.

Le secteur privé continue d'être un partenaire du réseau de santé public, et ensemble ils contribuent à assurer la performance du système au service des patients.

Le Québec a récolté les bienfaits d'années de politiques axées sur la prévention, l'accompagnement, et d'actions prioritairement dirigées vers le patient.

Les Québécois ont pris en charge leur état de santé individuel. L'adoption de saines habitudes de vie, le développement d'une culture du sport et d'activité physique et le passage d'une pensée curative à une pensée préventive ont amélioré la santé des Québécois et contribué à réduire les coûts du système de santé.

Le Québec a saisi les opportunités que présentait le domaine de la santé au début du XXI<sup>e</sup> siècle en y devenant chef de file en matière de recherche et d'innovation.

La santé est devenue une manière de vivre au Québec. Les entreprises qui investissent dans le mieux-être de leurs employés en récoltent les fruits, par exemple en se distinguant par l'aménagement de lieux de détente et de centres de santé accessibles à leur personnel.

## 2. UN QUÉBEC MIEUX ÉDUQUÉ, UNE SOCIÉTÉ DE HAUT SAVOIR

---

L'école est au cœur de la communauté locale. Les enseignants, les parents, les bénévoles et les enfants en font un milieu harmonieux, stimulant et enrichissant pour les enfants. L'école est diversifiée et exigeante. L'école offre des choix, valorise la diversité, le talent et l'effort. L'école ne nivelle pas par le bas, elle hausse la barre pour tous. On réussit par davantage de souplesse à transmettre à tous les enfants le goût d'apprendre. Les enseignants se sentent appuyés, valorisés et motivés. Ils bénéficient d'une solide formation continue tout en recevant des évaluations rigoureuses.

Le système d'éducation a pleinement réussi son investissement dans le savoir et son organisation, en puisant dans les bienfaits d'un partenariat avec les entreprises et en relevant avec succès les défis du XXI<sup>e</sup> siècle : interdisciplinarité, créativité, apprivoisement du risque et du changement.

Les écoles du Québec sont également devenues sans exception un lieu de rapprochement intergénérationnel. Pour améliorer les chances de réussite, on compte sur la collaboration de la communauté : stagiaires, bénévoles de tous âges. Chaque jeune qui le désire y trouve un aidant qui partage ses intérêts et l'assiste dans ses leçons et ses devoirs. Nos aînés y trouvent un lieu où partager leur savoir qui est une richesse pour la jeunesse.

Dans nos écoles publiques, il est devenu pratique courante que les jeunes Québécois travaillent en équipe virtuelle avec des jeunes d'autres régions et d'autres pays. Ces échanges d'expertise, de savoir-faire et de culture sont riches. Forts de la maîtrise de langues secondes et habiles à acquérir des compétences sur mesure, notre jeunesse est une jeunesse du monde. Elle apporte le point de vue québécois à l'émergence de cette conscience globale qui réunit les jeunes de tous les continents.

L'augmentation importante du temps consacré aux sports et à l'activité physique, dès le niveau primaire, a contribué à un développement plus équilibré des enfants, leur donnant davantage confiance en eux, un esprit d'équipe et de saines habitudes de vie.

À l'école comme à la maison, tous ont accès à des réseaux virtuels de connaissances reliant les maisons d'enseignement de toutes les régions du Québec aux systèmes éducatifs du monde.

Les jeunes Québécois, réputés depuis longtemps forts en sciences, contribuent au rayonnement de la langue française, conscients que la maîtrise de plusieurs langues ne saurait se faire au détriment de l'épanouissement de notre langue commune.

Nos universités ont relevé avec succès le défi de la « concurrence internationale » et comptent parmi les meilleures au monde. Elles demeurent des références dans leurs champs de spécialités et multiplient les échanges d'expertise internationaux. Nos écoles techniques demeurent bien implantées au milieu du travail et sont à la fine pointe de l'évolution technologique.

### **3. UN QUÉBEC PLUS PROSPÈRE QUI A RÉSOLUMENT OPTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

---

Pour le PLQ, la grande richesse du Québec est sa population. En 2025, nombre de travailleurs de 2004 sont à la retraite. Mais ces gens, plus actifs que jamais, constituent une force créatrice et possèdent une richesse d'expérience, de connaissances, et la capacité de les transmettre.

Le Québec est dans le peloton de tête des États et provinces d'Amérique du Nord quant au niveau de vie de sa population et à la productivité de son économie. L'amélioration de la performance économique du Québec tient à :

- Une approche de concertation en relations de travail axée sur la coresponsabilisation des travailleurs, de leurs syndicats et des employeurs dans le partage du succès des entreprises et dans l'organisation du travail.
- Une politique ciblée de soutien à la recherche et à l'innovation, qui a positionné le Québec comme un chef de file de secteurs entiers de la recherche scientifique et de l'économie de haut savoir et qui en a fait une terre de prédilection pour les investissements. La recherche scientifique se fait dans le plus grand respect des valeurs éthiques et la garantie de la protection du bien commun.
- La généralisation de la formation continue des travailleurs, qui a renforcé la réputation déjà enviable de la compétence et de la flexibilité de la main-d'œuvre québécoise.
- La mise en place et au renouvellement des infrastructures, qui constituent un atout pour les investisseurs et les entreprises qui s'établissent dans toutes les régions. On a également misé sur l'intermodalité des transports et le développement de leur complémentarité.

- La détermination à instaurer une véritable culture de l'innovation et d'entrepreneurship, rendue visible partout au Québec, dans les entreprises conventionnelles et d'économie sociale, les organismes communautaires et l'appareil gouvernemental.

Le Québec est devenu un leader mondial dans les énergies renouvelables. Son savoir-faire en matière d'hydroélectricité s'est enrichi de son expertise en technologies alternatives.

La réconciliation des impératifs de développement économique et de préservation de l'environnement s'est faite dans l'émergence d'une conscience verte qui rallie et implique tous les intervenants, tant citoyens qu'industriels.

Le gouvernement a intégré l'application du concept de « développement durable » dans tous ses champs d'action en assurant la prise en compte de l'environnement et de la biodiversité par tous les ministères et toutes les sociétés d'État.

Le Québec a pris les mesures nécessaires pour limiter au minimum l'émission de polluants dans les secteurs d'activités humaines majeurs comme les transports, l'industrie et l'agriculture, tout en s'assurant de conserver la compétitivité de ces secteurs d'activité.

#### **4. UN QUÉBEC D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE... ET D'UNE MEILLEURE DÉMOCRATIE**

---

La conciliation famille-travail, études-travail, retraite-travail est devenue une manière de vivre. On a appris à atténuer l'impact de ces périodes de transition de façon progressive. En réaction au vieillissement de la population et à la diminution du nombre de personnes en âge de travailler, le monde du travail a élevé la souplesse et la flexibilité au rang de vertu. Les entreprises qui parviennent le mieux à attirer et à retenir leur main-d'œuvre sont celles qui savent le mieux s'adapter à ses besoins et réalités, la renouveler plus efficacement et lui permettre, lorsque nécessaire, le ressourcement ou le recyclage qui s'impose.

Après avoir atteint l'égalité de droits, les femmes atteignent l'égalité de fait. Elles atteignent l'égalité dans les milieux politiques, dans les milieux d'affaires, ainsi que dans toutes les autres sphères de la société.

L'amélioration des conditions de vie des Québécois a contribué à rehausser le taux de natalité et à l'élever au-dessus du seuil de renouvellement de la population.

Un esprit de partenariat qui réunit les gens d'affaires, les entreprises de l'économie sociale, les organismes communautaires et le gouvernement permet de lutter contre la pauvreté, chez nous et ailleurs, grâce à une meilleure entraide internationale.

L'accélération de l'immigration s'est faite en parallèle à une intégration mieux réussie des nouveaux venus qui a pris en considération les intérêts d'identité, de croissance et de respect de leurs valeurs.

Avec la concrétisation de la décentralisation et de la régionalisation à la carte, les citoyens des régions ont maintenant tous les leviers pour assurer leur développement, les régions ayant eu les moyens de se dessiner des modes d'intervention, de financement et de capitalisation innovateurs propres à leurs besoins spécifiques.

En encourageant l'esprit d'entrepreneurship impérial à la diversification des économies locales, les régions ont pris avantage de la globalisation en se branchant sur le monde. Le dynamisme des économies régionales s'est entre autres appuyé sur le renouveau du secteur bioalimentaire, axé sur une agriculture à échelle humaine, sur l'écotourisme, sur le développement des énergies renouvelables, et sur les deuxième et troisième transformation des ressources naturelles en région.

Les Québécois ont redécouvert leurs régions. Le déclin démographique des régions a été contrecarré par l'installation de nouveaux arrivants, venus des villes et d'ailleurs dans le monde, et par les jeunes et moins jeunes qui ont décidé d'y rester ou d'y retourner.

La relation entre l'État et les citoyens a été dynamisée par un rapprochement des citoyens des centres de décisions, par l'avènement de votes directs et par l'établissement d'indicateurs qui permettent aux citoyens de mesurer l'impact financier, environnemental ou social des politiques gouvernementales. Le lien est établi entre budgets alloués et résultats atteints, rendant ainsi public de manière plus systématique le rapport coûts-bénéfices des services publics.

Le militantisme politique des jeunes s'anime à travers des débats au sein des partis politiques, et par une participation virtuelle à des forums de discussion permanents qui visent l'élaboration continue des plates-formes électorales autant que le suivi en direct des décisions de l'État.

Grâce au gouvernement en ligne qui ne cesse de s'améliorer, les services gouvernementaux sont plus accessibles, plus efficaces et dispensés à un coût concurrentiel. En conséquence, le fardeau fiscal des Québécois a été ramené depuis longtemps au niveau de la moyenne canadienne.

## **5. UN QUÉBEC OMNIPRÉSENT AU CANADA, DANS LES AMÉRIQUES ET DANS LE MONDE**

---

Le français, la langue commune des Québécois, ainsi que sa qualité sont devenus source de fierté pour tous les citoyens. La communauté anglophone a conservé ses droits historiques et ses institutions, et a maintenu son poids démographique.

L'immigration contribue au dynamisme de notre culture et de nos institutions, et à un nouveau rayonnement du Québec à l'échelle de la planète.

Le succès des artistes québécois sur la scène internationale ne se dément pas, qu'il s'agisse notamment des arts de la scène, des nouveaux médias, de littérature, ou de cinéma. Quant à nos athlètes, ils ont continué en plus grand nombre à imprimer leur marque d'excellence à l'échelle mondiale dans nombre de disciplines sportives.

L'engagement du Québec et de sa communauté d'affaires envers nos artistes et notre culture s'est trouvé renforcé après l'adoption de la charte sur la diversité culturelle par l'UNESCO sous l'impulsion vigoureuse des gouvernements du Canada et du Québec.

La diplomatie québécoise se fait le porte-voix de notre identité qui s'exprime autant dans le domaine de l'éducation, des arts et de la culture que dans le domaine des affaires et le développement international où le Québec brille par ses talents innovateurs.

Le Québec multiplie les alliances stratégiques et les échanges, autant avec ses voisins canadiens et américains, qu'avec d'autres pays et régions du monde, notamment dans le domaine de l'éducation et de la recherche médicale. Le Québec n'a jamais tant reçu d'étudiants ou de chercheurs étrangers dans ses collèges, universités et instituts de recherche.

Le Québec parle de sa propre voix dans nombre de forums internationaux s'inscrivant dans les solidarités nouvelles, et il défend avec conviction le développement durable et le respect des droits fondamentaux.

Le règlement des négociations avec les nations autochtones a depuis longtemps inauguré une nouvelle ère de paix, de partenariat et de développement profitant tant aux premières nations qu'aux communautés québécoises voisines et à notre société tout entière.

**Les Québécois, au tournant du siècle, étaient à la recherche d'un nouveau modèle. Ils voulaient plus de liberté et plus de choix pour eux et leurs enfants. Ils souhaitaient un avenir meilleur et plus prospère dans un monde en sécurité. Ils voulaient partager à l'échelle planétaire leurs espaces, leurs richesses, leur savoir-faire et leur liberté.**

**En 2004, les Québécois prenaient les moyens de réussir...**

## Notes

2004 ————— 2025

## PARTIE 2 - MIEUX VIVRE AU QUÉBEC

### LE TRAVAIL EST DÉJÀ COMMENCÉ

Cette Destination 2025 n'est pas une utopie. Le gouvernement issu du Parti libéral du Québec a déjà engagé le Québec dans cette direction. Le Québec est en marche. Le Québec est en train de grandir.

#### En 2004 le travail est bien engagé.

**Vers ce Québec en meilleure santé :** En moins de 2 ans, l'investissement en santé s'est accru de plus de 2 milliards de dollars, tandis que la réorganisation du réseau a été entreprise afin que le maximum de ressources financières et humaines soient directement dévolues aux services aux patients. Le gouvernement a aussi confirmé la réalisation des projets du nouveau CHUM et du nouveau CUSM, afin de mieux former les médecins de demain.

**Vers ce Québec mieux éduqué :** L'investissement en éducation a crû de plus de 700 millions de dollars, l'aide aux devoirs a été amorcée, et des débats stratégiques de première importance ont été lancés sur l'avenir de l'enseignement collégial et sur la qualité, l'accessibilité et le financement de l'enseignement universitaire.

**Vers un Québec plus prospère :** Le gouvernement a libéré l'économie québécoise de l'étouffement interventionniste en concentrant son aide sur l'innovation, la recherche et le développement et le démarrage de nouvelles entreprises. Parallèlement, il a diminué les taxes qui nuisent à l'investissement et à la croissance des PME. Résultat, les investissements privés sont en hausse, à leur sommet depuis 10 ans. En outre, tout en réinvestissant massivement en santé et en éducation, le gouvernement continue à tout mettre en œuvre pour reprendre le contrôle des dépenses publiques. Le Québec tient compte désormais de ses moyens, une condition indispensable à sa véritable prospérité.

**Vers une prise en main par les régions de leur développement:** Une première étape de la décentralisation et de la régionalisation à la carte a été franchie par le gouvernement avec l'amélioration des règles de gouvernance régionale et la création des Conférences régionales des élus (CRÉ).

**Vers un Québec d'une meilleure qualité de vie:** Le gouvernement a placé la famille au cœur de son action. Dans son dernier budget, il a retourné plus d'un milliard de dollars, aux familles et aux travailleurs à faible revenu, tout en amorçant une baisse de l'impôt des particuliers. Il a présenté un plan de lutte à la pauvreté de 2,5 milliards de dollars, axé sur l'incitation et la valorisation du travail. Il a consolidé le développement des services de garde à contribution réduite des parents. Le gouvernement s'est engagé à compléter le réseau des services de garde le plus rapidement possible, à assurer l'accessibilité et la qualité des services qui y sont offerts, tout en tenant compte du cadre budgétaire du Québec.

**... et d'une meilleure démocratie:** Le gouvernement a mis sur pied des forums de discussion avec les citoyens afin de conscientiser les Québécois aux deux grands défis auxquels nous faisons face: l'assainissement de nos finances publiques et les changements démographiques. Cet exercice démocratique permettra aux Québécois de participer aux choix que nous devons faire pour que le Québec ait toujours les moyens de ses ambitions.

**Vers un Québec omniprésent au Canada, dans les Amériques et dans le monde:** Le Québec a pris le leadership de la promotion d'un véritable fédéralisme canadien respectueux des compétences et des différences de chacun des partenaires en réunissant les provinces au sein du Conseil de la fédération. Il a conclu une entente avec le gouvernement fédéral sur les congés parentaux, un dossier que le gouvernement précédent n'avait jamais pu régler en neuf ans. Il a milité à New York, Paris, Londres, Munich, Berlin en faveur de la diversité culturelle et du droit des peuples à soutenir leurs artistes et leur culture.

**En mettant en œuvre le programme électoral que le Parti libéral avait présenté aux Québécois et Québécoises en 2002, le gouvernement a engagé notre société sur la voie d'une redéfinition de ses manières de faire et sur la voie d'une pleine prise en main de ses défis.**

**Le Parti libéral du Québec et les gouvernements qui en ont émané n'ont jamais eu peur de la remise en question. En fait, au sein de notre formation politique, la remise en question a toujours été étroitement associée à l'idée même du devoir d'État et de l'action militante.**

**Dans les sections qui suivent, nous soumettons aux militants plusieurs questions directement liées à l'avenir de notre société, et nous les invitons à engager des débats afin qu'émergent des orientations qui formeront la base de notre prochain programme politique.**

**Pensons à nos jeunes qui seront les leaders de 2025. Pensons à nos parents qui ont bâti cette société dont nous sommes tous fiers. Pensons à ces familles sur qui notre époque fait porter le poids de tant de contraintes. Pensons à nos entrepreneurs qui sont le bras de notre réussite. Pensons à ce Québec que nous voulons voir grandir dans un monde de concurrence où les opportunités sont aussi nombreuses que les défis et les embûches.**

**Le PLQ entend poursuivre le travail pour un Québec où il fait mieux vivre, aujourd'hui et demain.**

# PARTIE 2

## MIEUX VIVRE AU QUÉBEC

### 1. VERS UN QUÉBEC EN MEILLEURE SANTÉ

---

Il faut envisager l'avenir de notre système de santé en abordant de manière franche et directe les problèmes auxquels il fait face. La priorité est d'améliorer la qualité des services tout en préservant le principe d'universalité qui fait que quiconque a besoin de soins est soigné, quels que soient ses revenus.

#### 1.1. Financement : constats actuels

Actuellement, la santé accapare plus de 42 % des ressources du Québec. Notre système de santé coûte environ 50 millions de dollars par jour. Dans le dernier budget, le gouvernement a augmenté les crédits à la santé de 5,1 %, ce qui est à peu près le double de la croissance générale des dépenses du gouvernement. À ce rythme, la moitié du budget du Québec sera bientôt consacrée à la santé. Et ce ne sera probablement pas suffisant, puisque le vieillissement de la population aura une incidence à la hausse sur la demande de soins et de services. À ce problème du financement du réseau de la santé, s'ajoute le problème du financement de l'assurance médicaments dont les coûts progressent à un rythme moyen d'environ 15 % par année.

Le gouvernement du Québec mène une bataille importante afin d'obtenir du gouvernement fédéral qu'il participe à hauteur de 25 % au financement du système de santé. Actuellement, la participation fédérale est à 16 %. Toutefois, même si le gouvernement fédéral se rend aux arguments du Québec, le problème lié au rythme de la croissance des coûts demeurera entier.

La volonté immédiate du PLQ est de stabiliser la lancée des coûts, et de s'assurer que les Québécois reprennent confiance dans le système.

## **- Perspectives**

Regardons le problème du financement dans une perspective générale et à long terme. Le PLQ se doit d'engager le débat sur le financement du système de santé en mettant tous les éléments sur la table, y compris les contributions respectives du public et du privé. Nous sommes convaincus qu'un tel débat doit se faire maintenant, en toute transparence et de manière démocratique.

À cet égard, le PLQ verra à ce que toutes les voies examinées respectent obligatoirement le principe de l'accessibilité des soins pour l'ensemble de la population. De même, ces options devront être évaluées en fonction des bénéfices qu'elles apportent à tous les citoyens.

Le PLQ reconnaît que les partenariats avec le secteur privé dans le domaine de la santé requièrent un encadrement rigoureux. Ainsi, pour le PLQ, le respect des normes de professionnalisme, d'éthique et de qualité, ainsi que des principes d'accessibilité universelle au système de santé, doivent primer sur tout autre enjeu.

## **- Contribution du gouvernement du Canada**

Débattre de la question du financement du système de santé implique de discuter de la contribution du gouvernement fédéral et de sa compétence en la matière. Rappelons-le, en vertu de la Loi canadienne sur la santé, les provinces et les territoires doivent se conformer à cinq conditions pour avoir droit au versement intégral de la contribution fédérale : l'assurance-santé doit être de gestion publique et respecter les notions d'intégralité, d'universalité, de transférabilité et d'accessibilité.

Il semble aujourd'hui exister un certain consensus entre les provinces quant à l'interprétation de ces cinq principes et leur actualisation. Le Québec doit saisir cette occasion maintenant. Notamment, le principe de l'intégralité des services doit être revu. Le Québec devra s'assurer que le « panier de services » corresponde aux besoins futurs et prioritaires.

## **1.2. Un système de santé plus efficace et plus humain**

Aux besoins accrus et nouveaux provoqués par le vieillissement de la population, le Québec doit répondre de manière plus efficace qu'il ne l'a jamais fait. La prévention peut faire contre-poids et à ce chapitre, le PLQ a déjà largement énoncé sa volonté réelle d'y consacrer les ressources nécessaires. À cet égard, il faut continuer à œuvrer pour encourager une approche préventive, tant de la part des individus (prise en charge de leur propre état de santé) que du système.

Les soins de proximité et les soins à domicile constituent des avenues prometteuses d'efficacité et d'humanisation du système. Ces soins doivent être adéquatement soutenus afin de soulager le patient et son entourage. La solidarité interfamiliale, communautaire et intergénérationnelle est appelée au rendez-vous. Des mécanismes de contrôle de la qualité des soins doivent aussi être instaurés. On peut considérer à cet égard une optimisation du plan de traitement du patient, par exemple. Un changement de mentalités devra s'opérer. Et il n'est pas superflu de le rappeler, en cette matière, la conciliation des obligations famille-travail ne peut demeurer au rang des vœux pieux.

Aujourd'hui, le patient veut être informé de son état de santé et avoir son mot à dire sur les traitements qui lui sont administrés. Comment concrétiser le rôle primordial du patient dans la prise de décision ? Le PLQ entend trouver les façons de mettre en place les outils qui mèneront à la plus grande habilitation des communautés et des individus, de façon à leur assurer davantage d'emprise sur leur environnement, sur leur santé et sur la qualité des services reçus.

L'avènement de technologies de transmission de données sécuritaires contribuera à placer le patient au centre du système. Comme pour tous les acteurs du système d'ailleurs, la voie informatisée offre de nouvelles opportunités pour mieux servir le patient; il nous faut prendre le virage.

### **- De nouvelles avenues de collaboration, de contribution et de participation**

Le PLQ souhaite débattre et proposer des avenues d'élargissement relativement aux pratiques de partenariat entre le public et le privé (PPP) dans le secteur de la santé. Afin de respecter le principe d'universalité des soins, ces collaborations entre le privé et le public s'articuleraient dans des domaines extérieurs aux soins ou, s'ils intervenaient dans le domaine de la prestation des services, ces services demeureraient sans frais pour les patients.

Le PLQ est persuadé que lorsque les PPP sont guidés par les principes d'une plus grande efficacité et sont implantés dans le respect des standards de qualité, ils peuvent profiter à la population.

Les PPP pourraient prendre des formes très variées, de la fourniture de biens, d'équipements technologiques ou de services non médicaux, en passant par le développement et l'entretien des infrastructures, jusqu'à la dispensation de soins défrayés par l'État. Au Québec, il est temps d'envisager en cette matière des outils et des façons de faire inédites. La démarche exige d'assurer en parallèle la mise en place de normes et un encadrement professionnel rigoureux. Voyons d'autre part à profiter des immenses possibilités qu'amène la mondialisation. En vue de l'amélioration de notre système, examinons le potentiel de partenariats internationaux pour des recherches communes, pour la télémédecine, pour la manipulation à distance, etc. Le choc démographique se fera aussi sentir à l'échelle planétaire et fera du coup émerger ailleurs aussi des besoins nouveaux qui pourront à leur tour devenir des opportunités pour le Québec.

### **- De nouvelles règles d'éthique**

Il nous faut aussi débattre des aspects éthiques et économiques des nouvelles technologies. Le progrès scientifique explose : carte du génome, cellules souches, pharmaco-génomique, traitements géniques, etc. Quelle position adopter dans ces domaines, comment respecter l'identité propre de chaque individu?

Une législation en bioéthique apparaît impérative. Elle devra trouver l'équilibre entre les intérêts en jeu, notamment pour ce qui est de la recherche et de l'aspect économique. De même, elle devra assurer en permanence la sécurité du public, la dignité humaine, ainsi que le respect des exigences reconnues de la science et de la médecine.

La question de l'accès universel aux médicaments est majeure en raison de son incidence sur les coûts du système. Pour maintenir la pérennité du programme, il importe dès maintenant de faire le débat de son financement.

## Vers un Québec en meilleure santé : questions aux militants

1. Comment assurer la stabilité du financement du système de santé, afin de s'assurer de sa pérennité à moyen et à long terme ?
2. Quelles sont les avenues de solutions permettant d'assurer la pérennité du régime d'assurance-médicaments ?
3. Quel devrait être le rôle du privé dans le système de santé ?
4. Les efforts actuellement consentis à la prévention des maladies et à l'adoption de saines habitudes de vie sont-ils suffisants ? Comment peut-on encourager une approche préventive, tant de la part des individus (prise en charge de leur propre état de santé) que du système ?
5. Quelles balises devrait-on poser pour réglementer la bioéthique ?

### Notes

## 2. VERS UN QUÉBEC MIEUX ÉDUQUÉ, UNE SOCIÉTÉ DE HAUT SAVOIR

---

### - Constats

Notre système d'éducation public est sans contredit l'un des plus formidables acquis de la Révolution tranquille. En édifiant un système d'éducation de qualité accessible à tous les jeunes Québécois, quels que soient les revenus de leur famille, le Québec s'est donné les moyens de se hisser parmi les sociétés modernes du monde.

Notre système d'éducation demeure un joyau du Québec d'aujourd'hui. Il offre un enseignement de qualité du primaire à l'université, de l'enseignement général à l'enseignement professionnel. On y compte des écoles qui sont parmi les meilleures du monde dans leur domaine et des centres de recherche où on effectue chaque année des percées qui font avancer la connaissance humaine.

Et globalement, les résultats sont toujours enviables. Les jeunes Québécois se comparent avantageusement aux autres Canadiens ou à leurs homologues des pays développés au plan des apprentissages. En outre, il se décerne au Québec proportionnellement plus de grades universitaires qu'aux États-Unis, en France ou au Japon.

Par contre le système vit sous pression.

Aux niveaux primaire et secondaire, malgré tous les efforts consentis pour solutionner ce problème, le taux de décrochage reste encore beaucoup trop élevé. Réalisons par ailleurs que l'école n'arrive généralement pas encore à faire en sorte que les étudiants s'identifient à elle comme milieu de vie.

L'offre de l'école publique n'est pas encore suffisamment diversifiée. La demande inassouvie pour des programmes spécialisés (programmes internationaux, sports-études, spécialités langues, musique, etc.) montre à quel point les parents et les enfants souhaitent des programmes plus nombreux, plus diversifiés, qui permettent à l'enfant de s'épanouir. La diversité de la société québécoise et de nos modes de vie font en sorte que la demande pour ces services augmentera sans cesse. Toutefois, il faut se demander si l'offre de telles spécialisations fait partie du mandat des écoles publiques. Si c'est le cas, il faudra voir comment s'assurer que les principes de gratuité et d'accessibilité soient maintenus vu les frais afférents que ces programmes occasionnent.

Les universités ont de la difficulté à attirer et à retenir les meilleurs professeurs et chercheurs. La concurrence internationale est difficile à soutenir. Après plus d'une décennie de gel des frais de scolarité, les universités, dont les coûts de fonctionnement augmentent sans cesse, crient à l'étouffement.

Le réseau des cégeps, une particularité québécoise, est affecté par la baisse de la clientèle étudiante dont est tributaire leur financement.

### **- Perspectives : Vers une éducation de qualité, accessible**

Faciliter l'accès aux études, favoriser l'égalité des chances, mieux adapter les méthodes d'enseignement aux capacités différentes d'apprentissage des jeunes, à leur personnalité et à leur choix d'orientation, telle est l'une des principales priorités du Québec de demain. Si la jeunesse est connectée sur le monde, sachons y connecter le système scolaire.

L'accès, pour tous, à la totalité du spectre des programmes d'enseignement, peu importe la situation familiale ou la situation géographique, continue d'être une priorité. Les nouvelles technologies de l'information, dans un contexte budgétaire difficile, seront mises à contribution pour que, sans négliger l'importance du contact individuel, ce but puisse être atteint.

C'est dès la petite enfance que se bâtissent la personnalité et les potentiels de succès. Les retards pris alors sont toujours difficiles à rattraper. Les programmes ambitieux de stimulation et d'éveil offerts aujourd'hui au Québec nous tracent la voie à suivre. Il nous faut poursuivre dans cette direction, voir ce qui se fait de mieux ailleurs, et savoir offrir le meilleur.

Pour briller parmi les meilleurs, la voie du nivellement par le bas et de l'uniformisation doit absolument être évitée. Au contraire il faut savoir identifier l'élève doué, le soutenir et le valoriser dans ses cheminements, sans négliger ceux qui sont en difficulté d'apprentissage. Pour eux, il faut trouver les moyens de faciliter leur réintégration au réseau scolaire sans diminuer le rythme d'apprentissage des classes.

Les programmes scolaires ne peuvent faire à répétition l'objet de réformes majeures. Leur contenu et leur qualité doivent être régulièrement révisés certes, mais l'exercice ne devrait pas imposer aux acteurs du système des « réapprentissages systématiques ». Visons plutôt des ajustements réguliers, motivés par l'importance des enseignements nouveaux qu'il faut donner à nos enfants, en commençant par le développement de la pensée critique et des facultés d'analyse et l'éducation au leadership, des outils essentiels à une époque où tous sont bombardés d'information.

L'enseignement civique dans les écoles primaires permettrait par ailleurs de sensibiliser les jeunes au rôle qu'ils devront jouer dans les institutions démocratiques, de mieux saisir le pouvoir qu'ils auront sur l'évolution du Québec de demain, et par le fait même, d'inciter un plus grand nombre à s'y impliquer activement.

L'apprentissage de plusieurs langues doit être encouragé. Permettre à l'étudiant d'acquérir la maîtrise d'un minimum de trois langues, tout en assurant l'excellence du français, est un but à viser. Une telle mesure favoriserait notamment l'ouverture de notre société sur le monde, une démarche que pourrait compléter l'inclusion, dans le curriculum, de travaux d'équipes virtuelles internationales.

Il faudra encourager encore plus les échanges d'étudiants au niveau canadien et international. Cela ajoute à l'éventail des formations une dimension qui sera de plus en plus indispensable dans le monde de demain. Pourraient alors se développer davantage les échanges culturels, les transferts de connaissances ou même, la simulation d'entreprise et des projets de développement. Les jeunes seraient alors incités à créer leurs propres projets et du coup, à développer un esprit d'entrepreneurship.

Les cégeps représentent des pôles d'excellence, particulièrement en région. Ils jouent un rôle de premier plan non seulement dans la formation des étudiants, mais aussi dans les transferts du savoir vers la PME. Ils constituent un moteur incontournable de développement régional. Leur assurer une masse critique d'étudiants est une des conditions de leur vitalité. Ici encore, le recours aux nouvelles technologies de l'information s'impose pour s'assurer de l'atteinte de cet objectif.

Le réseau de l'enseignement supérieur au Québec est devenu relativement accessible. Les moyens électroniques et informatiques doivent permettre aux jeunes d'avoir accès, où qu'ils se trouvent, à l'éducation post-secondaire à distance, sans être obligés de quitter leur région d'origine sinon, d'avoir la possibilité de se rendre sur place à l'occasion pour avoir une bonne alternance entre apprentissage collectif et apprentissage individuel.

L'étude des métiers et professions manuelles ou techniques doit être valorisée, au moment même où on craint une carence de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'emplois. Cette situation frappe déjà des secteurs d'emplois hautement qualifiés, tel celui des technologies de l'information. Pour parer aux coups, consentons les efforts de valorisation et de développement requis, en assouplissant les règles pour les apprentis, tout en continuant d'assurer leur compétence.

Répondons aussi rapidement à la nécessité d'un enseignement à l'entrepreneurship et à la créativité afin d'alimenter une source constante d'innovation. L'implantation d'une culture du risque entrepreneurial au Québec saura assurer chez nous la création de plus d'entreprises, notre diversification économique ainsi que l'avenir de nos régions.

Les partenariats entre le monde du travail et celui de l'éducation, que ce soit sous forme de stage ou sous forme de reconnaissance de l'apprentissage, doivent être encouragés. Déjà le Québec a développé une expertise en ces matières; il faut aller plus loin, y prendre une position de tête et jouer un rôle de précurseur sur la scène internationale.

Le réseau des bibliothèques scolaires doit être enrichi. Des choix s'imposent dans l'allocation des ressources. Des partenariats avec les bibliothèques publiques doivent être envisagés. De même, le maillage virtuel de nos bibliothèques scolaires aux systèmes éducatifs du monde doit l'être aussi.

## **Vers un Québec mieux éduqué, une société de haut savoir : questions aux militants**

1. Comment assurer la réussite scolaire aux niveaux primaire et secondaire ?
2. Quelles sont les pistes de solutions pour mieux soutenir le financement des universités ?
3. Faut-il revoir la mission des cégeps ?
4. Comment assurer la survie des écoles et cégeps dans les régions dans le contexte d'une baisse de leur clientèle ?

### **Notes**

### **3. VERS UN QUÉBEC PLUS PROSPÈRE QUI A RÉSOLEMENT OPTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

---

#### **3.1. Création de la richesse**

La mondialisation exige du Québec qu'il s'adapte de façon harmonieuse, originale et efficace, aux nouvelles conditions qu'elle génère.

Il faut prendre les moyens nécessaires pour mettre en place un environnement qui soit le plus favorable possible au développement économique, à l'émergence d'entreprises et à la création d'emplois, en accordant une priorité d'action aux trois axes suivants : aborder de manière déterminante le défi de la productivité pour atteindre une plus grande compétitivité; favoriser par tous les moyens l'innovation technologique et sa diffusion afin d'en accroître l'impact sur la prospérité; enfin, accorder toute l'attention et les efforts nécessaires à l'état des infrastructures afin que celles-ci cessent d'être un frein, mais deviennent plutôt un atout de plus pour la force de notre économie.

#### **- Constats**

L'économie du Québec est l'une des plus modernes du monde. Cette affirmation repose sur la proportion exceptionnellement élevée du secteur des services (70 %) dans notre PIB. Néanmoins, plusieurs aspects de sa performance doivent être améliorés. Elle crée moins d'emplois que les économies voisines et génère moins de richesse. Au chapitre de la productivité, par exemple, l'économie québécoise traîne carrément de la patte. Notre économie est 23 % moins productive que l'économie ontarienne, et 35 % moins productive que l'économie américaine, selon des données de 2002.

Cet écart de productivité se prolonge dans un écart de richesse avec nos voisins. Notre niveau de vie reste parmi les plus bas, 52<sup>e</sup> sur 60 provinces canadiennes et États américains. L'État manque de moyens pour bien répondre aux besoins de ses citoyens, que ce soit en santé, en éducation, ou pour développer les infrastructures. Dans ce monde de concurrence, la productivité est le plus grand défi économique que nous devons relever.

### 3.1.1. Le défi de la productivité

#### - Une fiscalité qui encourage la productivité

L'une des principales données influençant le niveau de productivité d'une économie est la fiscalité. À l'égard de la fiscalité des entreprises, la principale contribution que peut apporter un gouvernement est de diminuer les taxes qui nuisent à l'investissement, comme la taxe sur le capital. Les études démontrent que l'abaissement de cette taxe se traduit aussitôt par un accroissement équivalent ou supérieur du capital disponible pour des investissements. Le Québec a entrepris de baisser cette taxe, les PME étant en pratique dorénavant exclues de l'application de la taxe sur le capital. Il faut persévérer dans cette voie.

Quant à la fiscalité des particuliers, elle joue aussi un rôle majeur dans la performance d'une économie. Dans l'état actuel des choses, le fardeau fiscal des Québécois est si lourd qu'il est contre-productif. Nous sommes entrés dans cette zone où « trop d'impôt tue l'impôt ». C'est-à-dire que la lourdeur du fardeau fiscal dévalorise le travail, sape le revenu disponible des familles et nuit à l'épargne, qui est l'un des principaux moteurs de l'investissement. Même dans une situation financière difficile, le Québec doit persister sur la voie de la réduction de l'impôt des particuliers.

Une approche complémentaire suggère qu'en plus de diminuer les taxes sur le capital pour promouvoir la croissance de l'investissement, il serait bénéfique de taxer le revenu dépensé sur une base personnelle (c'est-à-dire avec la même progressivité que l'impôt sur le revenu) tout en réduisant les taxes sur l'épargne. De telles réformes fiscales doivent être débattues pour en faire valoir tous les aspects et en dégager les avantages pour la population.

Il s'agit ici de mettre en place une fiscalité incitative pour accroître les investissements et l'épargne des individus, de façon à convertir l'épargne disponible en capital productif, et ainsi aider les individus à faire face aux périodes transitoires de leur vie qui seront de plus en plus fréquentes.

Ainsi, il faut évaluer la pertinence d'un élargissement de la notion de REER, lequel pourrait servir à l'éducation professionnelle et post-secondaire ou encore à couvrir certaines charges sociales liées à la santé. Cette approche pourrait compter des avantages. Notamment, cette notion de REER élargi pourrait constituer, lors de l'arrivée d'imprévus liés à l'emploi, une protection accrue pour le travailleur et sa famille.

## - Valoriser la contribution des travailleurs

Dans les sociétés modernes, la compétence et la compétitivité de la main d'œuvre sont la source principale de la création de la richesse. Mais il faut aussi que le milieu de travail permette à ces compétences de contribuer pleinement. Le PLQ sait que c'est non seulement sur la formation et sur les qualifications des hommes et des femmes qui constituent la société québécoise qu'il faut miser pour assurer la prospérité du Québec de demain, mais aussi sur l'organisation du travail et la valorisation des personnes.

Il faut agir sur ces tableaux principaux :

- Mettre l'accent sur les talents, les compétences et la force de travail d'une personne, plutôt que sur le temps travaillé;
- Accroître la souplesse de l'organisation du travail dans les entreprises, autant pour le bénéfice des travailleurs que pour le bénéfice des entreprises, dans un contexte où la conciliation famille-travail est devenue une préoccupation majeure pour tous. Les entreprises qui ont fait le plus de progrès en matière de productivité sont celles qui ont accordé le plus de flexibilité dans l'organisation des tâches et du temps de travail. Il faut mettre en place les conditions permettant aux acteurs économiques de négocier la flexibilité.
- L'accélération de l'évolution des technologies oblige, pour maintenir les compétences, une formation continue. C'est un défi que les institutions d'enseignement doivent contribuer à relever.

Ces trois aspects impliquent l'avènement d'un nouveau partenariat entre le gouvernement, le patronat et les organisations syndicales. Sur ce point, bien que beaucoup reste à faire, nous avons des modèles de réussite pour nous inspirer (par exemple, Cascades).

### 3.1.2. Encourager l'innovation

L'innovation, c'est-à-dire non seulement la possibilité de commercialiser les nouvelles découvertes des chercheurs, mais aussi la capacité de transférer le savoir pour améliorer les biens produits, voire l'innovation de procédés où on améliore les façons de produire, est, dans l'économie du savoir, l'une des conditions pour accroître la productivité.

S'il est prioritaire d'améliorer la productivité de notre économie, il est illusoire de chercher à concurrencer les coûts de production des économies émergentes comme celles de la Chine ou de l'Inde. Face à l'internationalisation des échanges et des marchés, l'économie québécoise doit déterminer les créneaux qui sont les plus porteurs. Parmi ces créneaux qui recèlent un potentiel de développement intéressant on retrouve, sans les énumérer tous :

- les biotechnologies et les secteurs des sciences de la vie (pharmaceutique, génétique, etc.);
- la génomique;
- l'ingénierie, l'énergie et sciences de l'environnement;
- les technologies de l'information;
- l'imagerie numérique;
- l'aérospatiale;
- la nanotechnologie;
- la gestion et la transformation des ressources naturelles.

Afin de poursuivre sa progression dans ces créneaux, le Québec devra développer une véritable culture de l'innovation, et clairement intégrer sa capacité d'innover à sa manière de vivre. Cette nouvelle dynamique économique exige de se brancher sur des réseaux mondiaux de recherche, d'innovation et de partenariats d'information, afin de partager les risques et les coûts de l'avancement.

Les voies pour soutenir l'innovation sont nombreuses. Il faut que le système d'éducation mise davantage sur l'organisation du savoir, de même que sur sa transmission et sur sa pleine exploitation. Aussi faut-il s'assurer que le système d'éducation forme des chercheurs de qualité. Il faut ensuite améliorer le soutien à la recherche fondamentale dans les universités et dans les laboratoires, pour soutenir la création d'une masse critique de créateurs de savoir, directement liée aux chercheurs industriels. Il faut aussi soutenir le transfert technologique grâce à des organismes présents sur l'ensemble du territoire, comme les CCTT, centres collégiaux de transfert technologique. Enfin, il faut continuer à inciter les entreprises à investir dans la R&D grâce à des mesures fiscales.

La valorisation du savoir au gouvernement et dans nos entreprises implique des modifications importantes dans les façons de concevoir le travail; cela veut dire une plus grande participation de chacun, une écoute de tous les acteurs, peu importe leur niveau hiérarchique et une flexibilité dans l'organisation du travail de chacun.

### **- Viser des standards de qualité mondiaux**

La diversification du risque d'affaires constitue un atout de taille dans la quête de rendement et d'accroissement des parts de marché. Toutefois, en marge de l'actuelle mondialisation, les entreprises peuvent difficilement se démarquer dans toutes les étapes de la production. Voilà pourquoi les industriels ont aujourd'hui tendance à en confier des étapes à des firmes de sous-traitance spécialisées.

Dans cet esprit, de plus en plus d'entreprises choisissent de se concentrer sur des activités à plus haute valeur ajoutée, comme la recherche et le développement (R&D) ou le marketing. Pour leur part, les sous-traitants sont eux-mêmes reliés à des réseaux de fournisseurs et délèguent à leur tour des parties de production, la localisation ne constituant souvent pas un facteur déterminant. Les mesures prises pour faciliter la sous-traitance ne peuvent être qu'encouragées. Les PME du Québec doivent rapidement s'arrimer à ces grandes chaînes de valeur ajoutée. En contrepartie, il faut soutenir l'émergence de maîtres d'œuvre sous-traitants ici au Québec.

La spécialisation des tâches inhérentes à la sous-traitance amène son plein d'avantages et ses exigences aussi. Ainsi, la compétitivité d'un groupe doit pouvoir se comparer autant à la concurrence locale qu'à la concurrence internationale. Un principe de base doit être respecté : dans la réalisation de nos produits et services, il faut viser des « standards de qualité mondiaux », de façon à placer des débouchés nouveaux à notre portée.

### **3.1.3. Le développement des infrastructures**

Les infrastructures constituent la pierre angulaire de toute économie. En ce sens, l'état des infrastructures constitue un axe déterminant de la vitalité de notre économie. La désuétude doit être corrigée au plus tôt.

À ce chapitre, le partenariat avec le secteur privé compte parmi les avenues de solution. Tout développement d'infrastructures devra aussi tenir compte des préoccupations environnementales.

Les actions à entreprendre à l'égard des infrastructures concernent avant tout les infrastructures physiques et matérielles, d'abord dans le secteur du transport et des communications. Doit aussi être considéré le secteur des infrastructures urbaines (égouts, aqueducs, lignes de transmission, transport en commun), le secteur de l'énergie (production, transport, distribution) et aussi le secteur des télécommunications (incluant Internet haute vitesse, liens satellites).

L'intermodalité des infrastructures de transport de personnes (correspondances entre trains, autobus, avions, transports en commun) et de marchandises (routes, trains, voies maritimes) est l'une des clés du développement de l'ensemble des régions et de la réduction de coûts sociaux et d'impacts environnementaux. Elle doit être assurée.

Le long de la côte est de l'Amérique, un système de train à haute vitesse permettrait de relier tous les grands centres, ouvrant des possibilités d'affaires énormes pour le Québec. Accordons la priorité aux négociations en ce sens.

L'implantation d'un système de location gratuite de bicyclettes et de voiturettes électriques de courtes distances dans la plupart des grands centres devrait être valorisé.

Pour assurer le renouvellement et la consolidation des infrastructures, sans mettre en péril l'équilibre des finances publiques, une planification serrée est de mise. Elle doit contenir une évaluation de la situation, une projection de l'avenir ainsi que la mise en place d'un processus d'examens et de révisions.

Les premiers concernés par la pertinence de travaux d'infrastructures sont les utilisateurs. Ils doivent être mis à contribution. Ne peuvent-ils pas, mieux que quiconque, définir les véritables besoins. Des mécanismes de consultation, de participation au processus d'analyses et de prises de décisions doivent ainsi être mis en place. On parle ici aussi de responsabilisation.

Le Québec doit en ce domaine savoir tirer parti des avancées technologiques autant que du potentiel que constitue la mondialisation.

## 3.2. Le développement des régions

### - Poursuivre dans la voie de la décentralisation et de la régionalisation à la carte

Le développement des régions doit être au cœur d'une stratégie d'amélioration de la performance de notre économie. Il faut assurer l'autonomie des régions face à leur développement. Il s'agit là de principes déjà appliqués par le gouvernement avec son plan de décentralisation et de régionalisation à la carte. Cela passe par la mise en œuvre des objectifs suivants :

- À la suite de la mise en place des CRÉ au cours de l'année 2004, ces dernières seront appelées à définir et à mettre en œuvre un plan de développement pour leur région. Cette stratégie de développement permet de redonner aux acteurs régionaux les clés de leur développement économique, social, durable et culturel afin d'habiliter les citoyens des régions à exercer la maîtrise de leur avenir.
- Le développement des régions passe aussi par le maintien des services publics de proximité, notamment en matière de santé et d'éducation. Il faut faciliter l'accès des régions aux sources de savoir et développer en région des liens commerciaux avec les marchés du monde. Cela inclut la pleine exploitation des communautés virtuelles d'affaires, où la localisation physique n'est plus une contrainte. Ces services sont des bassins d'expertise importants. Ils exercent une force d'attraction essentielle sur l'implantation et le développement des entreprises.
- Persister dans le soutien au développement de créneaux d'excellence qui misent sur les particularités régionales. La diversification économique doit pouvoir se conjuguer, en région, au présent.
- Soutenir la création des entreprises de deuxième et de troisième transformation des ressources naturelles en région.
- Assurer la nécessaire transition entre l'économie traditionnelle et l'économie du savoir, en s'assurant que les régions disposent des infrastructures pour communiquer effectivement.

Les Commissions politiques régionales du PLQ débattront, à cet égard, ce printemps, de leurs visions du développement pour leurs régions respectives.

## **- L'agriculture au Québec : moteur de développement économique et social dans les régions**

Il importe avant tout de voir à préserver une agriculture à dimension humaine. Une agriculture s'affirmant ainsi peut être connue et reconnue comme un moteur économique et un instrument utile à l'occupation de l'ensemble du territoire québécois. L'activité agricole en région passe notamment par une relève forte et bien formée; il nous faudra soutenir cette relève dès aujourd'hui au bénéfice de la production de demain, dans le respect des principes d'éco-conditionnalité vers lesquels le gouvernement aura favorisé la transition.

Les fruits de la production agricole doivent être transformés davantage. Nous contribuerons à accroître l'activité économique de l'industrie agroalimentaire, tout en renforçant l'intérêt pour les produits québécois, en passant par la valorisation des produits régionaux auxquels les consommateurs accordent leur confiance. Ceux-ci sont davantage soucieux de la provenance et du choix des ingrédients composant leur assiette.

Tout en garantissant une alimentation saine et sécuritaire, les biotechnologies utilisées de façon adéquate deviendront des outils importants dans le développement de l'agriculture au Québec, mais aussi dans le secteur des pêches, secteur d'activité important dans certaines régions. Porteuses d'avenir, les biotechnologies permettront d'une part à l'industrie bio-alimentaire de créer des emplois à l'intention des jeunes dans toutes les régions, et d'autre part de consolider les bases d'une économie du savoir partout sur le territoire québécois.

## **- Un nouveau partenariat avec les communautés**

L'urbanisation du Québec apporte des pressions supplémentaires, année après année, sur les administrations locales. Les villes d'aujourd'hui doivent faire face à des problématiques aiguës et différentes de celles qui prévalaient lors de leur création. Les collectivités locales deviennent des acteurs clés de leur développement dans un contexte de mondialisation qui donne aux spécialités locales un poids prépondérant dans la réussite économique de ces collectivités.

La croissance d'une collectivité amène indéniablement des pressions importantes sur les administrations locales, particulièrement au chapitre des infrastructures (égouts, aqueducs, routes et voirie, parcs et espaces verts, équipements de loisir, etc.). La principale difficulté des administrations locales québécoises, que l'on retrouve de façon plus prononcée encore dans les centres urbains, est l'inadéquation entre les besoins engendrés par cette croissance et les ressources générées par cette même croissance. Alors que les interventions doivent être réalisés sur-le-champ, l'impôt foncier, constituant le quatre cinquième des budgets des

villes, évolue à un rythme beaucoup plus lent que l'économie. L'impact de ce problème se trouve bien visible dans les grands centres urbains du Québec : on observe depuis plus d'une décennie une dégradation constante des infrastructures urbaines, ce qui nuit évidemment à la croissance économique. Un virage est maintenant devenu essentiel dans la gestion des relations entre les gouvernements locaux et le gouvernement du Québec.

Le Québec tel que nous le connaissons tire ses fondements des caractéristiques et des forces de ses communautés locales.

Le Québec tel que nous le voulons doit maintenant revoir l'interaction, les modes d'intervention et le modèle de développement privilégié par les gouvernants québécois et municipaux. Au même titre que les Québécoises et les Québécois souhaitent voir les gouvernements canadien et québécois travailler ensemble, ils souhaitent dorénavant que les administrations travaillent de concert les unes avec les autres. Les communautés locales souhaitent que leur qualité d'acteur de la croissance soit enfin reconnue par les gouvernements.

Si du côté des régions, tous s'entendent sur la nécessité de retrouver une partie des fruits provenant de l'exploitation du territoire des « régions-ressources », il n'est pas encore acquis que cette logique doive, pour les mêmes raisons, s'appliquer aux « régions-commerce et services ». Les villes sont maintenant des acteurs de développement dans les secteurs du commerce et services, de la formation et de la culture pour attirer les plus grands talents. Nous souhaitons que les communautés deviennent des endroits merveilleux pour y vivre, des endroits qui offrent des logements abordables, des systèmes de transport en commun efficaces, d'excellents équipements sportifs et culturels, des quartiers sécuritaires et de nombreux espaces verts et bleus.

Cela étant, le gouvernement du Québec doit soutenir les agglomérations urbaines en leur retournant une partie des revenus qu'elles génèrent. Cette politique devant permettre à chaque région d'améliorer son sort, celles qui connaîtront une meilleure prospérité permettront à l'ensemble du Québec de prospérer.

### **3.3 Développement durable, énergie et prospérité : la réconciliation est possible**

Priorité d'action pour le PLQ, la protection de l'environnement s'appuie sur la notion de développement durable, telle qu'elle est définie par les Nations Unies : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. » Pour le PLQ, la protection de l'environnement doit se situer en amont des décisions économiques afin d'assurer la conservation des ressources (forêts,

biodiversité, halieutiques, etc.), de garantir l'accès à des milieux de vie de qualité et exempts de pollution, de respecter la nature et de préserver les paysages.

### **- Compréhension des enjeux**

Les politiques de protection de l'environnement dépassent souvent la durée des mandats des gouvernements et doivent être considérées à long terme. Par ailleurs, il arrive que les problématiques environnementales concernent plusieurs ministères et interpellent plus d'une juridiction, des facteurs qui complexifient d'autant la quête de solutions pour les gestionnaires de l'État.

Il devient nécessaire de mieux baliser ce qui doit être fait dans l'optique du développement durable, afin d'éviter l'irréversible. L'approche recherchée doit viser un équilibre entre l'intervention de l'État et la responsabilisation des citoyens, des entreprises et des communautés, pour leur faire prendre conscience de l'incidence de leurs actions sur la protection ou non de l'environnement.

### **3.3.1. L'environnement et le développement durable**

#### **- Mieux cibler les interventions de l'État**

Pour le PLQ, l'action de l'État en ce domaine doit être fondée sur ses missions premières : santé, sécurité et prospérité. L'État ne doit pas assumer seul la responsabilité de tous les problèmes environnementaux, mais plutôt convaincre sinon imposer l'adoption de nouvelles pratiques bénéfiques. Sa mission balisée de la sorte, le gouvernement pourra se consacrer en priorité à la gestion de « long terme ».

L'État doit développer des outils permettant de mieux comprendre les problématiques, identifier les liens de causalité avec les pratiques individuelles et sociales, et mettre de l'avant, avec les acteurs impliqués, des pistes de solutions innovatrices. Il doit encourager des choix plus respectueux de l'environnement (en détaxant pour les consommateurs des alternatives moins polluantes, par exemple). Il doit faire respecter de façon rigoureuse les règles du pollueur payeur, et imposer les modifications qui s'imposent aux activités et pratiques néfastes. Et lorsque les impacts négatifs d'une activité ne peuvent être empêchés, l'État doit les pénaliser sévèrement. Le PLQ est ferme : l'État ne doit jamais cautionner l'inacceptable. L'État doit aussi donner l'exemple en s'assurant que le développement durable fasse partie intégrante de la gestion dans chacun des champs d'action des ministères.

## **- Éduquer, impliquer et responsabiliser**

Ici encore, la prévention s'impose. Et si la prévention relève d'abord du rôle de l'État, il ne doit pas l'assumer seul, puisque cette dernière implique l'engagement de l'ensemble de la collectivité. On doit favoriser la responsabilisation et la participation de tous les intervenants à la gestion des ressources : les individus, les entreprises et les groupes économiques et sociaux ainsi que les différents intervenants politiques. Bref, les autorités publiques, les experts, les environnementalistes doivent aussi s'impliquer. Les entreprises, les citoyens et les groupes intéressés doivent être sollicités et impliqués dans la recherche de solutions aux problématiques qui les concernent.

La protection de l'environnement passe par le savoir. Le Québec doit ainsi intégrer comme matière de base, l'enseignement de l'écologie dès les premières années du primaire.

Un calendrier à long terme est impératif, autant que l'établissement d'indicateurs de performances et la mise en œuvre d'évaluation de résultats. La planification des ressources financières à y consacrer doit être examinée elle aussi à long terme.

### **3.3.2. Énergie et développement durable : repenser les rôles et les processus**

Pour toute société, efficacité énergétique et sécurité d'approvisionnement constituent des objectifs à atteindre, et elles doivent être réconciliées avec les impératifs environnementaux.

Pour le Parti libéral du Québec, la filière énergétique constitue une richesse et un avantage concurrentiel. La fiabilité, la stabilité et des coûts avantageux constituent un facteur de localisation très important pour les entreprises. C'est un gouvernement issu du Parti libéral du Québec qui a mis en valeur le potentiel énergétique du Québec, et nous avons l'intention de poursuivre dans cette voie, en mettant en avant les principes suivants :

- le respect des communautés locales, et notamment autochtones;
- la conformité aux règles de protection de notre environnement;
- le réinvestissement des bénéfices au profit de la communauté.

Par ailleurs, l'État doit s'assurer d'une juste tarification énergétique, basée sur les coûts réels en dissuadant toute forme de surconsommation. Le développement d'alternatives d'approvisionnement doit par ailleurs contrer une trop grande dépendance énergétique du Québec à l'endroit de l'hydroélectricité.

Le rôle de l'État doit-il se limiter à favoriser en priorité l'exploitation, la commercialisation, la distribution et les exportations des énergies propres (hydroélectrique, éolienne, solaire, aquatique et autres) ? Doit-il être avant-gardiste et examiner le potentiel de débouchés nouveaux tels la production d'énergie à domicile ou le concept de « l'économie hydrogène » par exemple ?

### **3.3.3. La gestion des ressources naturelles : responsabilités et rôles partagés**

Il importe au PLQ d'intégrer la préoccupation environnementale à la gestion des ressources naturelles et à l'activité économique qu'elle génère.

Les ressources naturelles, tout comme le paysage, font partie du patrimoine collectif, et leur pérennité concerne l'État autant que l'ensemble des collectivités. Ainsi, les ressources naturelles doivent être considérées comme étant de responsabilité publique. La gestion de l'eau potable, de la pollution atmosphérique et de son influence sur les changements climatiques, la pollution agricole, les pesticides, la gestion des forêts et des mines, des déchets de recyclage et des sites d'enfouissement sont autant de domaines d'intervention prioritaires où il importe de mettre de l'avant des principes de responsabilités partagées.

En appliquant le concept de responsabilité publique, l'État, en tant que fiduciaire de l'intérêt général de la population, doit assurer pleinement sa mission de protection de la qualité de l'eau, de l'air et de l'ensemble du patrimoine naturel.

## Vers un Québec plus prospère qui a résolument opté pour le développement durable : questions aux militants

1. Quelles mesures devraient être mises en place pour améliorer la productivité de l'économie québécoise ?
2. Dans le contexte où le Québec doit améliorer sa productivité, quels moyens doit-il privilégier pour assurer l'efficacité de ses organismes de recherche et de ses entreprises en matière de transfert technologique et d'innovation ?
3. Comment faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité économique ? Comment améliorer les voies de qualification ?
4. Comment assurer un financement soutenu de nos infrastructures ?
5. Faut-il prendre des mesures légales pour faire de l'eau un « bien collectif » ou suffit-il de légiférer pour imposer des redevances aux utilisateurs d'eau ?
6. Doit-on se contenter d'assurer la sécurité énergétique des Québécois ? Ou encore doit-on développer le potentiel énergétique du Québec pour assurer la création de la richesse nécessaire au financement des missions essentielles de l'État telles que la santé et l'éducation ?
7. Doit-on réviser la Loi sur la Régie de l'énergie afin d'assurer à la Régie de l'énergie toute l'indépendance nécessaire pour exercer son mandat initial (inclure les pouvoirs d'examen du volet « production » d'Hydro-Québec, de même que celui des préoccupations environnementales et socio-économiques dans l'établissement du tarif de fourniture d'électricité) ?

### Notes



## **4. VERS UN QUÉBEC D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE... ET D'UNE MEILLEURE DÉMOCRATIE**

---

### **4.1 L'intégration des réalités familiales aux politiques québécoises**

Fidèle aux valeurs de liberté qui l'ont toujours guidé, le PLQ veut donner aux personnes les moyens d'exercer la liberté d'avoir des enfants, de les éduquer, de former les types d'unions et de familles qui leur conviennent.

Composante essentielle de l'organisation sociale, la famille a beaucoup évolué ces dernières années. Elle englobe aujourd'hui des réalités bien différentes d'une famille à une autre. Cependant, quelle que soit sa forme, elle demeure un instrument d'intégration et de socialisation, un lieu d'ancrage et un pôle de réalisation de soi, un outil de solidarité sociale. La famille québécoise doit pouvoir remplir pleinement ce rôle et s'adapter à ces nouveaux enjeux.

Une politique familiale québécoise ne saurait être complète sans qu'elle ne prévoit des mesures concrètes de soutien des aînés. Compte tenu du défi démographique, le Québec comptera dans l'avenir un nombre important d'aînés. Ils constitueront une grande richesse, et nous avons le devoir de les soutenir adéquatement afin qu'ils continuent à jouer leur rôle essentiel dans notre société. Une véritable politique des aînés devra avoir pour objectif de faciliter tous les aspects de leur quotidien, et de leur permettre de continuer à contribuer activement, s'ils le désirent, au développement du Québec.

La politique familiale doit respecter la diversité de la réalité des familles et non pas se substituer aux décisions de ses membres. Il faut savoir assurer à chaque enfant de 0 à 18 ans une intégration harmonieuse à la société. Développons des mesures tant éducatives que sociales pour assurer leur plein épanouissement. Tentons de rendre compatible pour les parents la liberté de choisir d'avoir des enfants et de les éduquer avec la liberté de choisir, homme et femme également, d'exercer pleinement leur capacité de travail.

Dans une perspective d'égalité, le gouvernement se donne une politique et des moyens concrets pour que les femmes puissent participer pleinement, dans notre société, au développement politique, social, économique et culturel, cela dans toutes les régions du Québec.

Reconnaître les besoins des familles et leur apporter un soutien, c'est leur donner plus de chances de réussite et c'est se donner comme société un meilleur avenir.

Dans cette perspective, il nous faut élaborer une politique familiale intégrée afin de :

1. Moduler les politiques de la petite enfance dans le sens du libre choix des familles;
2. Reconnaître la contribution essentielle des familles avec un troisième enfant et plus par les mesures appropriées;
3. Développer une véritable politique de soutien des adolescents, traditionnellement oubliés des politiques familiales et pourtant souvent vulnérables.
4. Reconnaître la valeur sociale de l'entraide intergénérationnelle.
5. Développer une politique des aînés qui contiendra des mesures de soutien à nos aînés ayant pour objectif de leur permettre de jouer pleinement leur rôle essentiel dans notre société.
6. Sur le plan fiscal reconnaître, si elle le désire, la famille comme un tout et la traiter comme tel sur le plan fiscal.
7. Se demander comment soutenir pour toutes les familles, particulièrement pour celles à faibles et moyens revenus, l'importance de l'activité physique dans le développement de l'enfant.

## **4.2 Conciliation famille-travail**

Le monde du travail est en pleine évolution. Le 9 à 5, cinq jours semaine, n'est plus la réalité presque exclusive du marché du travail. Dans le domaine des services comme dans celui du secteur du commerce de détail, pour ne citer que celui-là, se sont multipliés les horaires atypiques. Parallèlement, on assiste à une croissance importante du travail autonome et du travail à domicile. La conciliation famille-travail est un enjeu central pour les familles qui vivent dans un tourbillon perpétuel. Donnons-leur du temps!

La rigidité des horaires de travail rend parfois difficile la conciliation entre les différents horaires d'une même famille. Entre l'horaire scolaire et celui de chacun des parents, il peut surgir des incompatibilités impropres à soutenir une vie de famille gratifiante.

La question n'est pas simple : d'une part ceux qui ont des horaires atypiques insistent pour avoir un accès le plus étendu possible aux services, notamment aux commerces de détail. D'autre part, cette tendance accroît le nombre de travailleurs soumis à des horaires qui ne sont pas conventionnels.

Certains ont plaidé pour que par le biais de la loi on recrée les rigidités du monde du travail en obligeant par exemple les commerces à fermer le dimanche.

Le PLQ est convaincu que l'aménagement du temps de travail à la satisfaction des parents est appelé à devenir un avantage concurrentiel pour les entreprises. Pour ce faire, il faudra accentuer la flexibilité dans les horaires de travail, cela tout en élargissant l'accès aux services, comme celui des services de garde, hors des horaires traditionnels. Nous devons travailler à faire en sorte que les services de garde répondent adéquatement aux besoins réels des parents en offrant davantage de souplesse, notamment aux travailleurs autonomes et aux travailleurs atypiques.

Une plus grande flexibilité devrait permettre à chaque famille d'aménager des espaces de temps propres à leur style de vie familiale. Le cas échéant, la réglementation devra reconnaître, dans la limite du raisonnable, à chaque travailleur ou travailleuse vivant des horaires atypiques, le droit de choisir les périodes non travaillées pour les harmoniser avec celles des autres membres de la famille.

Dans un contexte de rareté progressive de main-d'œuvre, les entreprises qui sortiront gagnantes de la bataille de la concurrence seront celles qui auront su innover autant dans leurs produits que dans leur habileté à intégrer la réalité familiale de leurs employés à leur quotidien.

### **4.3. Lutter contre la pauvreté et repenser la solidarité**

La pauvreté a mille et un visages. La lutte à la pauvreté est l'affaire de tous et chacun et doit reposer sur la mise à contribution de l'ensemble de la société. Plusieurs constatent la déresponsabilisation d'un grand nombre, la dégradation du tissu social et de la cohésion sociale, l'individualisation et l'impression d'un affaïssement de l'esprit communautaire. Il nous faut amener la société à une nouvelle solidarité, à prendre les moyens de s'attaquer à la pauvreté, à s'impliquer personnellement dans la lutte contre ce fléau.

À cet effet, il faut examiner trois voies d'actions nouvelles : lutter contre la pauvreté cas par cas, selon une approche personnalisée et localisée, accorder un soutien prioritaire aux moins de 30 ans, ainsi que s'appuyer sur les organismes communautaires.

## **- Une lutte au cas par cas**

Les normes nationales et les vastes programmes bureaucratisés ont déjà fait voir leurs limites dans la lutte contre la pauvreté. Selon un principe de subsidiarité, il faut rechercher aujourd'hui un mode d'intervention plus efficace, fondé sur une approche personnalisée où l'intervenant se trouvera le plus près possible du problème. C'est pourquoi il faut impliquer de plus en plus les instances locales, car elles sont les mieux placées pour définir les déterminants de la pauvreté. Dans cet esprit, le transfert de leviers, outils financiers à l'appui, aux municipalités, aux conseils d'arrondissement et aux organismes communautaires doit être envisagé, l'État conservant son rôle de coordination nationale et d'encadrement.

Dans une vision inclusive de notre société, le PLQ convie ses membres à chercher des voies nouvelles, à trouver pour eux et avec eux les moyens de changer les choses pour de bon :

- dans le développement de services de proximité: miser sur le logement social et communautaire, l'aide à domicile, les services de garde, les services aux personnes handicapées, tout en favorisant l'hétérogénéité plutôt que l'homogénéité des milieux de vie;
- dans le réseau institutionnel: innover dans les services de santé et de bien-être, dans la prestation des services par les organismes et services publics, les pratiques d'internement et de désinstitutionalisation, les formes de gouvernance dans le domaine;
- dans les services relevant de l'économie sociale: multiplier les partenariats et s'associer avec les organismes à but non lucratif, les secours mutuels, les coopératives de solidarité comme alternatives ou interfaces aux services dispensés par l'État et le marché.

## **- Concentrer les efforts sur les moins de 30 ans**

Pour briser définitivement le cycle de la pauvreté, il faut accorder la priorité à ceux qui ont le plus de chance de s'en extraire: les jeunes.

Le plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale déposé par le gouvernement prévoit entre autres des mesures auprès des enfants et de leur famille pour assurer une meilleure égalité des chances et des solutions de rechange à l'assistance-emploi pour les moins de 25 ans. Le PLQ juge qu'il doit intensifier ses efforts dans cette voie, entre autres en privilégiant l'approche suivante.

À moins d'être frappé par de sévères contraintes d'employabilité, plus jamais un jeune ne devrait être confiné à l'aide sociale. Il devrait se trouver à l'école, en formation professionnelle, en stage ou encore au travail. Un jeune menacé par la pauvreté (décrochage, perte d'emploi, etc.) devrait, plutôt que de devenir prestataire d'aide de dernier recours, s'inscrire dans un plan de formation continue ou dans un plan d'entrepreneurship, par exemple. Le gouvernement verrait alors à établir avec les employeurs, tant publics que privés, des conditions devant permettre aux jeunes de moins de 30 ans de réintégrer le système d'éducation ou le marché de l'emploi. L'État soutiendrait financièrement les employeurs participants, assumant la très grande partie des coûts liés au stage du jeune.

Cette approche implique une révision en profondeur du programme d'aide sociale pour les jeunes de moins de 30 ans. Les sommes réservées actuellement à cette classe d'âge y seraient transférées.

### **- Le soutien aux organismes communautaires**

Les organismes communautaires sont indispensables à la solution des problèmes sociaux. Leurs habiletés à trouver des solutions rapides, concrètes, innovatrices et adaptées aux problèmes particuliers de la population qu'ils desservent leur permet de traiter les problèmes de pauvreté avec une efficacité inégalée par les bureaucraties.

La société québécoise est privilégiée de pouvoir compter sur l'imagination, l'originalité et l'extraordinaire force créatrice du mouvement communautaire. Reconnaisant son savoir-faire, le gouvernement doit continuer dans les démarches déjà entreprises pour mieux soutenir les intervenants du terrain, tout en s'assurant de l'imputabilité et de la transparence de leur gestion.

### **4.4. L'immigration, un avantage dont il faut tirer tout le parti possible**

L'extraordinaire diversité des communautés culturelles, particulièrement dans la région métropolitaine, constitue un avantage dont il va falloir tirer tout le parti possible. Les expertises apprises ailleurs, la connaissance des langues et des réalités des marchés étrangers sont des avantages dont les immigrants peuvent faire bénéficier l'économie québécoise. En fait par l'immigration, le Québec participe à un libre-échange, un partage à valeur ajoutée entre les régions du monde. Dans nos entreprises, il importe d'intégrer la différence pour que l'échange d'expertise puisse bénéficier au plus grand nombre. L'intégration des immigrants aux divers milieux de travail comporte toutefois des enjeux d'importance majeure.

Il nous faut d'abord et avant tout apprendre à mettre en valeur la richesse de leur culture et de leur expérience. Délaissons les actions uniformisantes et écoutons plutôt leurs besoins particuliers. Définissons les axes qui, au-delà de la langue française, pourront constituer d'autres caractères d'identité commune à valoriser.

Par sa volonté d'exceller dans son rôle de terre d'accueil, le Québec doit permettre aux nouveaux arrivants de progresser. Nous devons leur assurer la satisfaction de réaliser leur plein potentiel. Chacun d'eux doit ici trouver justice, équité et égalité. Pour chacun d'eux, le Québec doit devenir synonyme de « chez nous ».

Créons un contexte qui favorisera leur sentiment d'appartenance et leur reconnaissance dans l'identité commune québécoise :

- Garantissons la réussite des processus d'acquisition de connaissances et d'apprentissage linguistique au Québec. De même, il est urgent d'assurer de façon moins corporatiste la reconnaissance des diplômes et savoirs acquis à l'étranger.
- Traitons les organismes communautaires et organisations locales qui s'occupent de l'intégration et de la formation des immigrants comme de véritables partenaires et soutenons-les en conséquence. Rappelons qu'entre autres ces organismes rendent disponibles aux employeurs des inventaires de ressources, ils fournissent des services à l'intégration, tels l'aide à la recherche d'emploi, l'écoute ou le parrainage. Il faut également poursuivre la sensibilisation des associations et des regroupements de services de garde à la diversité culturelle.
- Ajustons nos structures d'accueil pour permettre l'enrichissement du Québec par la plus grande participation des immigrants à la vie publique québécoise.

#### **4.5. Moderniser la démocratie**

La qualité de vie englobe la notion de la qualité de notre vie démocratique. C'est le sentiment, comme citoyen, d'être bien représenté, d'être représenté par des femmes et des hommes intègres; c'est le sentiment que notre opinion compte et que nous sommes partie prenante à l'évolution de cette société.

Les dernières années ont été marquées par une démobilisation des Québécois face à la politique et à leur vie démocratique, ce qui a eu pour cause ou pour conséquence l'émergence d'un grand cynisme face aux politiciens et au concept même de la démocratie. Cette crise de confiance dans les institutions démocratiques n'est pas le propre du Québec, elle est le lot de l'ensemble des sociétés démocratiques.

Plusieurs avenues sont envisageables pour raviver l'esprit démocratique, et plusieurs réformes sont sur le point de voir le jour. Ainsi :

- La réforme du mode de scrutin devra inclure une dimension proportionnelle afin qu'un plus grand nombre de courants d'opinions soient représentés à l'Assemblée nationale;
- Les relations entre l'État et les citoyens devront se nourrir des possibilités des nouvelles technologies qui permettent aisément des consultations directes des citoyens sur les politiques publiques, travail déjà entamé par le projet du Gouvernement en ligne;
- L'État doit favoriser une plus grande participation citoyenne en lui fournissant des informations accessibles qui lui permettent de comprendre les coûts des choix effectués incluant, lorsque possible, l'impact environnemental, social ou économique. Après tout, nos citoyens sont les mieux informés et les mieux éduqués dans l'histoire du Québec, et leur participation plus active ne pourrait qu'enrichir les débats.
- Nos institutions démocratiques doivent être adaptées aux réalités du Québec. Elles doivent assurer la pleine participation des femmes et des jeunes aux affaires publiques, tant sur le plan de la représentativité que sur celui de l'intérêt. L'immigration, à titre d'exemple, est une réalité très importante au Québec et l'Assemblée nationale doit refléter ce nouveau visage du Québec.
- La modernisation des institutions publiques doit intégrer le respect de principes d'éthique rigoureux et mettre en œuvre des mécanismes appropriés de contrôle démocratique. Elle doit prévoir le renforcement des règles déontologiques pour les élus autant que pour les gestionnaires publics et parapublics, et doit appliquer à leur endroit la mise en place de règles d'imputabilité.
- S'il faut réformer nos institutions démocratiques, il faut aussi éduquer les citoyens, dès l'enfance, sur la valeur universelle des idéaux démocratiques, leur permettant de comprendre qu'ils peuvent influencer l'avenir du Québec.

## **Vers un Québec d'une meilleure qualité de vie... et d'une meilleure démocratie : questions aux militants**

1. Comment faire plus de place à la famille sous toutes ses nouvelles formes dans notre société ?
2. Comment permettre aux aînés qui le désirent de continuer à participer activement au développement de notre société ?
3. Comment assurer la pleine participation des communautés culturelles à nos institutions et leur juste part des emplois tant dans les secteurs publics que privés ?
4. Comment revaloriser la vie politique et démocratique ?

### **Notes**

## 5. VERS UN QUÉBEC OMNIPRÉSENT AU CANADA, DANS LES AMÉRIQUES ET DANS LE MONDE

---

Nous sommes la seule nation à majorité francophone en terre d'Amérique. C'est une fierté et une force. C'est tout autant une responsabilité. Cet élément fondamental et inaliénable de notre identité teinte l'ensemble de nos relations, entre nous, autant qu'avec nos voisins et partenaires.

### - Promouvoir la qualité du français

Le PLQ considère que le gouvernement doit s'engager dans une promotion soutenue et durable de la qualité de la langue française. Il doit soutenir son développement et son plein rayonnement dans les sciences et technologies, notre langue française se trouvant au cœur de notre identité.

### - Promouvoir et préserver le patrimoine

**«Le principal défi du gouvernement au niveau patrimonial réside dans l'assurance que chaque citoyen, que chaque région bénéficient d'une accessibilité à son histoire et à son patrimoine»**

(Société historique de la Gaspésie)

Le patrimoine culturel du Québec, matériel et immatériel, autant celui hérité du passé que celui qui se construit au fil des jours, est une richesse collective que les Québécois entendent préserver et transmettre comme témoin de l'histoire et de l'identité d'un monde en devenir. La notion de patrimoine culturel s'enrichit et intègre aujourd'hui le paysage, le patrimoine archéologique, le patrimoine industriel et le patrimoine de proximité aux éléments plus traditionnels comme le patrimoine architectural, le patrimoine vivant et le patrimoine religieux.

On reconnaît au patrimoine sa valeur de témoignage et de mémoire historique, d'où la nécessité de le protéger, de le conserver et de le mettre en valeur. Le PLQ considère que la valeur patrimoniale doit être formellement reconnue par des experts mandatés par la ministre aux fins d'en déterminer notamment l'unicité, le sens et la valeur emblématique. Comme l'indiquait le rapport Arpin, la menace de disparition de ces objets ou ensembles constitue un critère additionnel aux fins de classement s'il y a lieu.

Le patrimoine constitue un bien collectif. Il doit être géré par les instances qui en sont les plus proches : les instances locales ou régionales, les villes et municipalités, les communautés, les propriétaires et exploitants d'édifices patrimoniaux, les citoyens. C'est par ailleurs le rôle du ministère de la Culture et des Communications d'assurer le nécessaire leadership pour orienter l'action dans une perspective de mise en valeur du patrimoine.

## **- Le Québec dans le monde**

La dimension identitaire de la vie québécoise a été à l'origine de la volonté du Québec d'établir, il y a déjà fort longtemps, des relations internationales, notamment avec la France et d'autres pays d'Europe. Ce mouvement doit s'intensifier.

Le Québec a un rôle à jouer sur la scène internationale, un rôle grandissant. Par exemple, le militantisme du Québec en faveur de la diversité culturelle a été majeur dans la conscientisation de la communauté internationale sur cette question. À l'égard de la diversité culturelle, le Québec n'a pas seulement défendu la cause de sa culture et de ses artistes, mais il s'est fait le défenseur de tous les peuples du monde qui n'ont pas l'avantage du nombre.

Le PLQ est convaincu que le Québec doit pouvoir parler de sa propre voix dans tous les forums où les sujets discutés touchent à ses compétences constitutionnelles. Le Québec doit conclure lui-même des ententes qui conviennent à la société québécoise avec les partenaires de son choix, qu'il s'agisse d'États, de régions ou de communautés spécifiques, cela dans le respect de la politique étrangère canadienne. Le Québec doit aussi pouvoir participer à la négociation de traités internationaux ou d'autres documents internationaux qui touchent à sa compétence. En d'autres mots, l'action internationale du Québec doit se fonder sur ce principe, déjà énoncé par le premier ministre Charest : « Ce qui est de compétence québécoise chez nous, est de compétence québécoise partout. »

## **- Les relations avec le gouvernement fédéral et les autres provinces**

Le PLQ estime que le modèle fédéral, qui permet au Québec de se développer dans une dynamique de coopération avec ses voisins, contribue à la préservation et à l'affirmation de l'identité québécoise.

Au cours des dernières années, toutefois, l'évolution de la fédération canadienne a été marquée par des élans centralisateurs qui vont à l'encontre de l'esprit fédéral et du respect des compétences de chacun, qui en est une composante fondamentale. Le déséquilibre fiscal et l'établissement de nouvelles priorités fédérales qui empiètent sur les champs de compétences exclusives du Québec (santé, municipalités, programmes sociaux) inquiètent le PLQ.

Pour le PLQ, il est urgent que le gouvernement fédéral renoue avec l'esprit premier du fédéralisme canadien, parce que c'est dans l'intérêt du Québec et que c'est aussi dans l'intérêt du Canada.

Quant aux relations avec les autres provinces, la mise en place du Conseil de la fédération apparaît comme l'initiative diplomatique la plus porteuse de renouveau depuis l'échec des réformes constitutionnelles. Cette nouvelle institution a une vocation de grande envergure et un important mandat, portant notamment sur le renforcement de l'Union économique canadienne et de l'Accord sur le commerce intérieur, en vue de réduire les barrières au commerce interprovincial. Comme le Québec a été l'instigateur de ce Conseil, le PLQ croit que nous devons poursuivre la réflexion visant à paver la voie au développement futur de cette nouvelle instance de coopération entre les provinces canadiennes.

### **- Le partenariat avec les autochtones**

Le développement du Québec, et plus spécifiquement le développement énergétique et le développement de certaines régions, ne peuvent s'accomplir avec succès sans un partenariat avec les différentes nations autochtones. Depuis la signature de la Convention de la Baie James, des progrès majeurs ont été enregistrés dans les relations avec les nations autochtones. Il faut persévérer dans cette voie. À cet égard, le PLQ espère que « l'Approche commune » se conclura par la signature d'un traité satisfaisant tant aux yeux des Innus qu'à ceux de la population allochtone des régions concernées.

Le PLQ privilégie une approche avec les nations autochtones fondée sur le respect mutuel, sur une autonomie, et sur la création de partenariats destinés à assurer pleinement le développement régional.

## **5. Vers un Québec omniprésent au Canada, dans les Amériques et dans le monde : questions aux militants**

1. Comment faire valoir et défendre les intérêts du Québec dans les forums internationaux ?
2. Comment assurer la préservation et la promotion du patrimoine culturel ?
3. Quel rôle le Conseil de la fédération peut-il jouer dans la modernisation du fédéralisme canadien ?

### **Notes**

# CONCLUSION

La vision, les orientations et les questions présentées dans ce document, tout en constituant une réflexion à long terme, nous convient à des actions immédiates.

Le gouvernement du Parti libéral a depuis 2003 entrepris ce travail par des actions qui auront un impact bénéfique pour le Québec, aussi bien à court qu'à long terme.

Le présent document démontre la volonté du Parti libéral de poursuivre le travail entrepris pour un Québec où il fait mieux vivre, aujourd'hui et demain. Le PLQ invite ses militants et aussi l'ensemble de la population du Québec à faire sien ce projet.

*Mieux vivre au Québec* constitue un projet à la fois inclusif, généreux et responsable. Il est inclusif parce qu'il s'adresse à tous ceux et celles qui vivent et vivront au Québec, quelles que soient leurs origines, leurs croyances et leur âge. C'est un projet généreux parce que s'appuyant sur les valeurs libérales fondamentales, il a pour but premier l'amélioration des conditions de vie des individus et des collectivités qu'ils forment, et ce, tant sur les plans social, éducatif, culturel, économique et, environnemental que sur le plan de la démocratie. Enfin, il est responsable car il constitue une vision du Québec à long terme, et tout en s'attachant aux conditions présentes, il exprime une préoccupation réelle envers les générations futures; en ce sens, *Mieux vivre au Québec* représente certainement l'un des premiers projets politiques appliquant le principe de justice intergénérationnelle.

Le Parti libéral du Québec a su accompagner la société québécoise dans la réalisation des grandes réformes qui ont marqué l'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle. Il entend maintenant contribuer à l'implantation d'un Québec prospère, ouvert sur le monde et branché sur les réalités sociales, culturelles et écologiques du XXI<sup>e</sup> siècle.



# Parti Libéral du Québec

## **Montréal :**

4364, rue St-Denis  
Montréal (Québec)  
H2J 2L1  
Téléphone : (514) 288-4364  
Sans frais : 1 800 361-1047

## **Québec :**

1535, chemin Sainte-Foy, bureau 120  
Québec (Québec)  
G1S 2P1  
Téléphone : (418) 688-8910  
Sans frais : 1 800 463-4575

[www.plq.org](http://www.plq.org)